

**Dans l'écoute, le dialogue et la  
reconnaissance de chacun,  
ensemble, avec audace et respect,  
construisons l'INCLUSION**

## Contenu

Editorial.....	2
Projet InCA : 2ème Journée de l'Expression avec le groupement de Liège.....	3
Avec le projet InCA (*) : élection du groupe des représentants au Conseil d'Administration .....	4
La « sortie » du groupe de parole.....	6
Groupe de parole saison 2017 - 2018.....	10
Journée des Familles 2017 - Invitation .....	11
Infos sociales : Crédit-Temps.....	15
Infos sociales : Allocations aux handicapés au 1 er juin 2017 .....	15
Infos sociales : Allocation d'études 2017 – 2018 (bourse d'études) .....	16
Remerciements.....	19
Protection juridique des personnes majeures .....	20
Projet artistique .....	21
Formations pour les personnes avec une déficience intellectuelle .	24
Formations pour les proches et les professionnels.....	26
Cotisation et don 2017 .....	28
Notes.....	29
Pour toute information liege@inclusion-asbl.be .....	30

## Editorial

Au travers de ce numéro, nous avons mis en avant deux évènements importants dans la vie de notre association.

Le premier est la traduction concrète d'un des objectifs d'Inclusion : la participation des personnes déficientes aux organes de décision, **le projet InCA** (Inclusion des personnes au Cœur de l'Association).

**Lucien Hanson**, cheville ouvrière du projet pour notre groupement et **Valérie Lambert** vous relatent son cheminement.

Prochainement, nous vous présenterons les deux élus, de notre groupement **Martin et Thibault**.

L'autre temps fort du trimestre est la **traditionnelle Journée des Familles**.

Elle aura lieu ce **24 septembre à l'IMP de Brugelette**. Vous trouverez les détails et modalités dans ce document.

Comme chaque année, le comité met gratuitement le transport par car à votre disposition. Inscrivez-vous.

Comme chaque fois, notre service social a collationné une série d'informations utiles.

**Martine** nous fait part d'un projet artistique original auquel nous vous invitons à participer.

Bonne lecture.

Pour le comité

Maurice Thiry

## Projet InCA : 2ème Journée de l'Expression avec le groupement de Liège

- A Thimister-Clermont, le 13 mai 2017, le centre « *les Mirabelles* » s'est chargé une nouvelle fois d'accueillir le groupement de Liège et l'équipe d'animation du *projet InCA (\*)*.
- Cette deuxième journée avait pour but de faire connaître en détail le processus électoral et de préparer notre groupement à élire ses représentants lors d'une prochaine rencontre à fixer en juin.
- Avec beaucoup de savoir-faire, *Justine Lebourg* a expliqué les notions parfois très complexes qui accompagnent le déroulement des élections : représentant, groupe de représentants, porte-parole, candidat, bulletin de vote, campagne électorale, isolement, urne électorale, dépouillement des voix...
- La réunion s'est poursuivie par une simulation de la prochaine et dernière rencontre qui se déroulera en juin et qui précédera à l'élection effective du groupe de 12 représentants, dont 2 pour le groupement de Liège.
- Dans quelques mois en 2018, le conseil d'administration comptera donc plusieurs auto-représentants. Il s'agit d'une tâche ardue et beaucoup d'heures de travail seront nécessaires pour que tout fonctionne harmonieusement. Les volontaires qui voudraient s'investir dans ce projet sont les bienvenus, non seulement comme auto-représentant, mais aussi comme personne-ressource et/ou membre du comité de groupement.

Lucien Hanson

(\*) **In**clusion des personnes au **C**œur de l'**A**ssociation

## Avec le projet InCA (\*) : élection du groupe des représentants au Conseil d'Administration

Samedi 17 juin 2017 à La Louvière

Nous avons été accueillis à La Louvière dès 9h30 par **Monsieur Willy Taminiaux**, président du groupement de La Louvière-Centre.

Tous les participants à l'élection (candidats et électeurs), les animateurs et quelques personnes ressources se sont réunis dans une grande salle. De grandes photos des candidats des différentes sections étaient affichées aux fenêtres. **Lionel** a réexpliqué brièvement les informations données lors des journées de l'expression.

Les participants ont ensuite été divisés en 2 groupes :

- **Les candidats** sont allés **avec Lionel** dans un local où ils ont pu s'exercer à se présenter et à faire campagne ;
- **Les électeurs** sont allés **avec Justine** dans un autre local pour leur permettre de poser leurs questions et leur rappeler comment on vote.

Il y a eu une pause-café pendant laquelle chaque section à tour de rôle est passée dans le local d'élection : les candidats (**pour la section de Liège : Thibault, Martin, Fernand et Robert**) ont expliqué pourquoi ils voulaient être représentants. Après, chaque personne est allée derrière un paravent pour voter pour 2 candidats (il fallait choisir 2 photos, les glisser dans une enveloppe puis dans une urne rouge pour la section de Liège).

Les participants de toutes les sections, les animateurs et quelques personnes ressources sont retournées dans le grand local pour le dépouillement des résultats : chaque urne (1 par section) a été ouverte et les photos collées à la fenêtre près de l'affiche du candidat. Puis les photos ont été comptées pour déterminer les candidats ayant reçu le plus de voix (*pour la section de Liège : Thibault et Martin*).

Les 2 candidats élus pour chaque section sont allés derrière un paravent où était installé le « matériel » : une table ronde entourée de chaises et 2 casquettes de chaque couleur pour les candidats de chaque section (*pour la section de Liège : casquette rouge*). Cette disposition permettait de se rappeler les informations reçues lors des journées de l'expression (power point).

Pour finir, les accompagnants (parents, personnes ressources,...) sont venus dans le local et ont pu découvrir, lorsqu'on a enlevé le paravent, la table où s'étaient assis les représentants élus pour chaque section.

Un bon repas nous a été servi pour clôturer la matinée.

Valérie Lambert

*(\*) Inclusion des personnes au Cœur de l'Association*



## La « sortie » du groupe de parole

Une fois par an, le groupe de parole s'octroie une sortie un peu festive pour conclure l'année passée ensemble. Cette année elle était programmée le 20 mai. Cela permet d'encore plus resserrer les liens et de voir comment chacun réagit en société. Mais cette sortie se veut quand même un peu culturelle, c'est pourquoi, après trois années de visite de musée, nous avons opté cette fois pour la visite de la ludothèque adaptée "**Le Tourbillon**" à Sclessin.



A notre arrivée nous avons été très bien accueillis par la ludothécaire qui a directement mis les jeunes à l'aise.

Elle nous a proposé en plus de la visite une animation.

Elle a installé plusieurs jeux à différentes tables. Chacun a pu choisir celui qui l'intéressait en gardant une certaine cohésion pour que le jeu soit possible (nombre de joueurs, etc...). Il y avait des jeux d'adresse, de comptage, de stratégie. Chacun y a trouvé son plaisir, certains en s'isolant un peu, d'autres en participant très activement.



Le temps de l'animation était limité à une heure mais c'était bien suffisant pour permettre à chacun de tester plusieurs jeux mais surtout de donner l'envie de jouer.



Maintenant que l'on a pu observer que les participants appréciaient cette activité, ce serait peut-être intéressant de l'intégrer de temps en temps au groupe de parole.

Après avoir rangé et remercié la responsable nous avons regagné la cour de l'établissement où nous avons chacun reçu une boisson pour nous désaltérer.

Et puis, oh! surprise l'après-midi n'était pas terminée, un glacier ambulant avait été réservé par l'animatrice du groupe de parole et chacun a pu se délecter d'une énorme glace ou d'une autre collation pour ceux qui le désiraient.



L'après-midi touchait à sa fin et nous sommes tous rentrés heureux. Chaque année la sortie est différente mais toujours agréable et enrichissante. Rendez-vous en septembre pour de nouveaux groupes de parole et l'invitation est lancée à tous ceux qui pourraient être intéressés.

Article : Martine Delsa  
Photos : Lucien Hanson  
et Thibault Appelmans

## Groupe de parole saison 2017 - 2018

Le groupe de parole vous présente son calendrier pour la prochaine saison 2017-2018:

Notre date de réunion est invariablement *le 3ème samedi du mois* de 9h30 à 11h30, de septembre à juin, comme détaillé ci-dessous :

- 16/09 ; 21/10 ; 18/11 ; 16/12/2017
- 20/01 ; 17/02 ; 17/03 ; 21/04 ; 19/05 ; 16/06/2018.

Le local habituel :

Espace Différences

rue Edouard Remouchamps 2

4020 Liège

Quartier de Longdoz (près de Médiacité côté rue Grétry).

L'entrée des locaux se trouve à l'arrière du bâtiment, en longeant le parking.

Infos et contact :

lucienhanson@yahoo.fr

GSM : 0494 27 87 96

## Journée des Familles 2017 - Invitation

La Journée des Familles arrive à grands pas. Elle se déroulera le ***dimanche 24 septembre à l'IMP Sainte-Gertrude de Brugelette.***

Pour y participer il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription et de le renvoyer et d'effectuer le paiement à INCLUSION Bruxelles (voir coordonnées sur le bulletin) au plus tard le 10 septembre 2017.

Le bulletin d'inscription se trouve en page 14 de votre revue.

Vous souhaitez participer à notre Journée des Familles mais vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à Brugelette par vos propres moyens ?

Pas de problème !

***Le groupement de Liège vous offre la possibilité de partir en car au départ d'Angleur.***

- ✓ Départ : 7h30 de la gare d'Angleur
- ✓ Retour prévu vers 18h/18h30.

Ne tardez pas à réserver votre place dans le car au numéro de téléphone suivant : 04/223.57.70.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux pour cette belle Journée des Familles.

Fanny Larivière

En participant à la journée, vous acceptez que, lors de votre séjour, nous prenions des photos / vidéos de vous, de vos enfants et des personnes qui vous accompagnent. Ces photos / vidéos seront utilisées uniquement dans les supports de communication et lors d'événements de notre association. Dans le cas contraire, merci de nous le signaler pour que nous puissions en tenir compte lors de la journée.

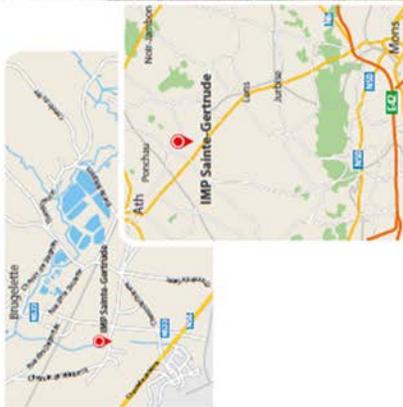


Inclusion asbl est une association qui rassemble des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent.



## Comment s'y rendre ?

ADRESSE : Chemin de Wabecca, 6  
7940 Brugelette



**inclusion**  
Inclusion asbl

24, avenue Albert Giraud - 1030 Bruxelles

Tel : 02/247.28.21

N° entreprise : 441427501

secretaire@inclusion-asbl.be

<http://www.inclusion-asbl.be>

Avec le soutien de



# Journée des Familles 2017

**Invitation**  
À l'IMP Sainte-Gertrude de Brugelette  
Le dimanche 24 septembre 2017

**inclusion**  
asbl

En collaboration avec





Cette année, notre Journée des Familles se passe à l'IMP Sainte-Gertrude, à Brugelette.

Il y a un grand parc où on va faire beaucoup d'activités :

- tournoi de foot ouvert à toutes et à tous
- karaoké
- promenade
- atelier de peinture
- manège avec des chevaux
- château gonflable
- pop-corn et barbe à papa

On mangera tous ensemble à midi.

- Il y a 2 choix pour le repas de midi :
- soit des tortellinis ricotta et épinards
  - soit des boulettes sauce tomate avec du riz

Le groupe des représentants se réunira pour la première fois. Toutes les activités seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.



## Au programme...

### Dimanche 24 septembre 2017

- 9h30 - 10h00 : accueil café
- 10h00 - 12h00 : tournoi de foot
- 11h45 - 12h30 : drink en l'honneur de Thérèse pour son départ à la retraite
- 12h30 - 14h00 : dîner
- 14h00 - 16h00 : karaoké

### Et en plus...

promenade, atelier de peinture, manège de chevaux, château gonflable, pop-corn et barbe à papa !

Inscription obligatoire avant le 10 septembre 2017 via le bulletin ci-contre

## Bulletin d'inscription

à la Journée des Familles  
du 24 septembre 2017  
à l'IMP Sainte-Gertrude  
de Brugelette

Un bulletin par famille/institution à renvoyer au plus tard le 10 septembre 2017 :  
Secrétariat Inclusion,  
av Albert Giraud 24 à 1030 Bruxelles,  
secretariat@inclusion-asbl.be,  
tél. : 02/247.28.21, fax : 02/219.90.61

Nom de famille/institution : .....

Nombre de participants : ..... dont ..... personnes à mobilité réduite.

Soit ..... personnes x 15 €

Choix du menu :

..... x tortellini ricotta et épinards

..... x boulettes sauce tomate avec du riz

..... x participant(s) au tournoi de foot

Adresse : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Vous versez le montant total de ..... euros sur le compte : Inclusion n° BE55 7755 9307 9744 avec en communication « JDF 2017 » suivi de votre nom.

L'inscription sera validée dès réception de votre paiement. Merci.

## Bulletin d'inscription

### à la Journée des Familles du 24 septembre 2017 à l'IMP Sainte-Grtrude de Brugelette

Un bulletin par famille/institution à renvoyer **au plus tard le 10 septembre 2017** :

Secrétariat Inclusion,  
av. Albert Giraud 24 à 1030 Bruxelles,  
secretariat@inclusion-asblbe,  
tél : 02/247.28.21, fax : 02/219.90.61

Nom de famille/institution : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : \_\_\_\_\_ dont \_\_\_\_\_ personne(s)  
à mobilité réduite.

Soit \_\_\_\_\_ personnes x 15 €

Choix du menu :

\_\_\_\_\_ x tortellini ricotta et épinards

\_\_\_\_\_ x boulettes sauce tomate avec du riz

\_\_\_\_\_ x participant(s) au tournoi de foot

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Vous versez le montant total de \_\_\_\_\_ euros  
sur le compte : Inclusion n° BE55 7755 9307 9744  
avec en communication « JDF 2017 » suivi de votre  
nom.

*L'inscription sera validée dès réception de votre paiement. Merci.*

## Infos sociales : Crédit-Temps

Dans un précédent numéro, nous avons évoqué les modifications envisagées dans le système crédit-temps avec motif. Ces changements sont entrés en vigueur au 1er juin 2017.

Rappelons que dans les cinq motifs de soins repris pour un aidant proche, il y a les soins apportés à un enfant handicapé de moins de 21 ans.

Un salarié pourra dorénavant prendre ce crédit-temps durant 51 mois soit en temps plein, mi-temps ou 1/5 temps.

## Infos sociales : Allocations aux handicapés au 1 er juin 2017

- Allocations de remplacement de revenus (maximum par an)

Ménage	13.885,18 €
Isolé	10.413,89 €
Cohabitant	6.492,59 €

- Allocation d'intégration (maximum par an)

Catégorie 1 (7-8 points)	1.195,16 €
Catégorie 2 (9-11 points)	4.072,64 €
Catégorie 3 (12-14 points)	6.507,68 €
Catégorie 4 (15-16 points)	9.480,72 €
Catégorie 5 (17-18 points)	10.755,28 €

Maurice Thiry

## Infos sociales : Allocation d'études 2017 – 2018 (bourse d'études)

Vous êtes parents ? Cette information peut vous intéresser !

Savez – vous que l'allocation d'études peut être octroyée à tout étudiant, dès l'enseignement secondaire, en fonction des revenus de ses parents ?

Qu'il soit inscrit en secondaire général, technique, professionnel, spécialisé ou en supérieur,...

Cette allocation n'est pas octroyée automatiquement. Des conditions, entre autres, financières existent :

### **CONDITIONS FINANCIERES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**

Sont pris en compte les revenus nets imposables globalement, majorés des revenus imposables distinctement sur le dernier avertissement-extrait de rôle (REVENUS 2015 exercice d'imposition 2016) (Contributions - SPF Finances).

Personne(s) à charge	Revenus maxima	Revenus minima
0	19.334,60 €	3.535,00 €
1	25.780,55 €	4.773,00 €
2	31.821,38 €	5.839,00 €
3	37.460,36 €	6.904,50 €
4	42.697,51 €	7.969,50 €
5	47.934,66 €	9.034,50 €
par personne supplémentaire ...	ajouter : 5.237,15 €	ajouter : 1.065,00 €

Extrait du site <http://www.allocations-etudes.cfwb.be/>

Si vous hésitez à propos de ces conditions, il est important d'introduire une demande qui fera l'objet d'une instruction et finalement d'une décision administrative (positive ou négative), qui vous sera envoyé par courrier postal, au cours de l'année académique 2017-2018.

Pour un ***traitement prioritaire, faites votre demande*** (1ère demande ou renouvellement), ***via un formulaire électronique, le plus rapidement possible et cela, jusqu'au 31 octobre 2017.***

Les demandes peuvent être introduites :

- Soit par internet, via un ***formulaire électronique*** (e.formulaire) via la carte d'identité du chef du ménage.
- Soit via un ***formulaire papier***, sous pli recommandé UNIQUEMENT  
Chaque étudiant dépend d'un bureau régional : vous trouverez les adresses de ceux-ci, sur le site internet également.

### ***Attention !***

Le droit à cette allocation d'études peut être refusé si les conditions d'envoi ne sont pas remplies !

Pour infos, les étudiants fréquentant un établissement d'enseignement secondaire de Liège, le Bureau régional de LIEGE est donc compétent.

Il est situé Rue d'Ougrée 65 à 4031 ANGLEUR

Un accusé de réception vous sera adressé, reprenant votre numéro de dossier.

- Soit dans votre boîte mail (e.formulaire)
- Soit via par courrier postal (version papier)

Si des renseignements complémentaires à l'introduction de votre demande sont nécessaires, le gestionnaire de votre dossier prendra contact avec vous, au cours de l'instruction.

Sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles, vous trouverez tant d'autres informations vous concernant.

Une adresse : <http://www.allocations-etudes.cfwb.be/>

Vous pouvez également suivre votre dossier, via internet, au départ du site.

Bonne lecture !

Nous restons bien entendu à votre disposition, à ce propos.

Vinciane Schmidt  
Assistante sociale

## Remerciements

Dans notre revue du mois de juin, nous vous parlions des réductions pour les trajets en TEC et SNCB.

Nous vous disions que la carte « accompagnateur gratuit » pouvait être utilisée par une personne de 12 ans ou plus. Nous ajoutions que les enfants de moins de 12 ans pouvaient également bénéficier de la carte à certaines conditions.

Suite à la parution de cet article, **Monsieur Dehousse** nous a fait part du combat mené par sa maman, **Madame Holzeman**, avec l'appui du service médiation de la SNCB et durant trois ans afin d'obtenir une modification essentielle !

En effet, auparavant, les enfants de moins de 12 ans ne pouvaient bénéficier de cette carte « accompagnateur gratuit » et devaient par conséquent payer leur titre de transport.

Nous remercions **Madame Holzeman** pour son implication et **Monsieur Dehousse** qui n'a pas hésité à nous communiquer cette information !

Cet exemple relate bien l'une des valeurs défendue par notre asbl :

### **ENSEMBLE**

*« Ensemble nous défendons nos droits, nous échangeons nos expériences, nous nous soutenons. Ensemble nos enfants grandissent avec leurs frères et sœurs, leurs amis, avec le voisinage, dans leur quartier, dans leur vie, dans la société. Ensemble nous sommes là les uns pour les autres, à l'écoute, avec nos expériences, nos solutions nos réponses pour pallier les manquements de notre société. »*

Merci à tous pour votre implication au quotidien ...

Fanny Larivière

## Protection juridique des personnes majeures

Depuis le 1er septembre 2014, une nouvelle législation régit la protection des personnes majeures. Un des bénéfices de cette nouvelle législation est de permettre à la personne de bénéficier d'une protection juridique sur-mesure.

Les retours que nous recueillons auprès des familles et des professionnels sur le sujet sont partout mitigés : les mesures prononcées restent contraignantes et les administrations des biens et / ou de la personne ne répondent pas toujours à certains critères de qualité.

Afin d'améliorer l'application de la loi, Inclusion asbl et une centaine d'associations partenaires ont créé une plateforme nationale de signalement en ligne : [www.sosprotectionjuridique.be](http://www.sosprotectionjuridique.be)

Son but : récolter des témoignages concernant les points faibles de la législation constatés sur le terrain. L'objectif n'est pas de traiter directement les plaintes mais bien de pouvoir dresser un inventaire des pratiques dysfonctionnelles.

Chaque année un rapport sera livré et envoyé aux différents responsables politiques et judiciaires afin de leur faire part des constats sur le terrain. Le premier rapport est prévu pour la rentrée 2018.

Maurice Thiry

## Projet artistique

Dans le souci d'une INCLUSION la plus large possible nous sommes ouverts à tout organisme qui contribue à l'intégration des personnes déficientes quel que soit son orientation philosophique. C'est pourquoi aujourd'hui nous vous proposons une activité intéressante présentée conjointement par l'Académie Royale des beaux-arts de Liège , par ALTEO et par le CESAHM.

Martine Delsa.

### *“Je n'ai jamais imaginé être porteur d'un handicap”*

Altéo Liège se lance dans la réalisation d'un projet de longue haleine, qui se voudra original, artistique, inclusif et porte-parole des participants au projet...

#### ➤ **Mais de quoi s'agit-il exactement ?**

D'un projet qui se déroulera en **3 phases** ; Lors de la première, les participants au projet rencontreront lors de **6 ateliers** une classe de **15 étudiants** de l'Académie Royale des beaux-arts de la Ville de Liège. Ces étudiants futurs illustrateurs-riches permettront aux participants de s'exprimer à travers l'art et la culture, en approchant différentes techniques d'art (crayons, peintures, encre de Chine, etc.).

Les réalisations artistiques, vécus et témoignages qui ressortiront de ces rencontres seront illustrés et assemblés par les étudiants de façon cohérente afin de réaliser – en deuxième phase – un livre pédagogique (sous forme de BD) ainsi qu'une exposition

Le bouquin une fois réalisé, nous espérons pouvoir l'utiliser par la suite en tant qu'outil pédagogique de sensibilisation au handicap et à la situation d'aidant proche notamment au sein des établissements scolaires.

### ➤ **Altéo, tout seul ?**

Non, et c'est là sans doute toute la richesse du projet. En effet, Altéo a la chance de pouvoir s'être entouré de partenaires motivés et des plus dynamiques pour la réalisation du projet. Nous pouvons aujourd'hui compter sur le soutien de l'Académie Royale des beaux-arts de la Ville de Liège ainsi que du soutien du centre de jour le CESAHM.

### ➤ **Et ce projet, c'est pour qui ?**

Toute personne se retrouvant dans une situation de handicap physique et/ou mental ou en situation d'aidant-proche est la bienvenue sur base d'inscription. Pour information : Il sera attendu des futurs inscrits une participation active et régulière aux **6 ateliers**.

À noter que **35 personnes maximum** pourront prendre part aux ateliers.

Les inscriptions se feront à partir du 01 juin 2017, via le numéro central 04/221.74.33 ou via l'adresse mail : [alteo.liege@mc.be](mailto:alteo.liege@mc.be)

Les ateliers seront gratuits pour les participants.

### ➤ **Quand démarrera le projet ?**

Les ateliers artistiques et d'échanges se réaliseront à partir du mois **d'octobre 2017**. Les personnes inscrites recevront toutes les informations pratiques et utiles (dates/lieux de rencontre/etc.) le moment opportun venu.

## ➤ **Quels sont les objectifs principaux de ce projet ?**

- ✓ Ce projet a pour challenge de créer de nouvelles rencontres entre des publics et générations qui ne se connaissent pas forcément à l'heure actuelle des choses. En effet, réunir une classe d'étudiants avec des personnes en situation de handicaps en vue de réaliser des moments d'échanges et un livre pédagogique, ça n'arrive pas tous les jours !
- ✓ Le projet a également pour objectif de donner l'accès à l'art et la culture à un groupe de personnes en situations diverses de handicap et pour qui ça n'aurait pas encore été le cas jusqu'à lors.
- ✓ Enfin, l'un des principaux objectifs que se donne Altéo est, notamment ; de se donner les moyens de continuer à s'investir pour la cause des personnes en situations de handicaps, et de participer aux sensibilisations sur le sujet au sein des écoles de la Province de Liège.

Si le projet vous botte, et que l'idée d'y prendre part vous plaît, n'hésitez pas à prendre contact dès aujourd'hui avec l'équipe d'Altéo pour la suite du déroulement !

Antoine Laviolette  
Animateur Altéo

# Formations pour les personnes avec une déficience intellectuelle

**Nouvelle formation**

**Parlons d'actualités**

**inclusion**  
Inclusion est une association.  
Inclusion réunit des personnes handicapées mentales, des familles et des professionnels.  
Inclusion aide les personnes.  
Inclusion défend les droits des personnes.  
Inclusion crée des services.  
Inclusion organise des activités.

**inclusion**  
FORMATIONS  
pour les personnes avec une déficience intellectuelle

**2<sup>e</sup> semestre 2017**

**Comment s'inscrire?**  
Pour avoir des détails sur les formations allez sur [www.inclusion-asbl.be](http://www.inclusion-asbl.be)

Pour s'inscrire aux formations contactez Bernadette Cuvelier.  
E-mail : [bcu@inclusion-asbl.be](mailto:bcu@inclusion-asbl.be)  
Téléphone : 02/247.28.17

**L'inclusion c'est quoi?**  
C'est accueillir tout le monde même si on est différent.  
C'est donner des aides à chacun pour pouvoir vivre tous ensemble.

**Les coordonnées d'inclusion :**  
Inclusion asbl  
avenue Albert Giraud 24  
1030 Bruxelles  
Tél : 02/247.28.21  
E-mail : [secretariat@inclusion-asbl.be](mailto:secretariat@inclusion-asbl.be)  
Site web : [www.inclusion-asbl.be](http://www.inclusion-asbl.be)

**Formations**

**AVIQ Praire**  
Centre de services intégrés dans Bruxelles  
Département d'activités et de soutien

**AVIQ Praire**  
Centre de services intégrés dans Bruxelles  
Département d'activités et de soutien

**AVIQ Praire**  
Centre de services intégrés dans Bruxelles  
Département d'activités et de soutien

Les formations sont moins chères pour les membres d'inclusion.

### Internet : ses plaisirs et ses dangers



- **Mercredis 13, 20 septembre et 4, 11, 18 octobre de 9h à 12h**  
Lieu : Espace Public Numérique  
41 rue de la Résistance  
5300 Seilles - Andenne
- **Formatrice : Laëtitia Jacoby**
- **Coût : 60 €**

### Vivre ensemble : moi et les autres, les autres et moi



- **Vendredis 6 et 13 octobre de 9h30 à 15h30**  
Lieu : 32 place des Chasseurs Ardennais  
6690 Vielsam
- **Mardis 21, 28 novembre et 5 décembre de 9h30 à 13h**  
Lieu : 129b rue de la Baraque  
1348 Louvain-la-Neuve
- **Formatrice : Jessica Dell'Utri**
- **Coût : 40 €**

### Les 2 formations suivantes sont en lien. C'est intéressant de suivre les 2 formations.



### Moi et mes racines : mon histoire, ma famille

- **Vendredi 27 octobre de 9h30 à 15h30**  
Lieu : 8 square Roosevelt  
7000 Mons
- **Formatrice : Jessica Dell'Utri**
- **Coût : 20 €**

### Nos deuils, nos chagrins... ne sont plus là



- **Vendredis 10, 17 novembre de 9h30 à 13h**  
Lieu : 8 square Roosevelt  
7000 Mons
- **Formatrice : Jessica Dell'Utri**
- **Coût : 24 €**



### Parlons d'amour

- **Mercredis 8, 15, 22 et 29 novembre et 6, 13 décembre de 9h30 à 13h**  
Lieu : Château Burbant  
rue du Gouvernement  
7800 Ath
- **Formatrice : Muriel Vanhoutte**
- **Coût : 72 €**

### Nouvelle formation



### Devenir relecteur de textes « facile à lire et à comprendre »

- **Vendredis 6 et 13 octobre de 9h30 à 13h**  
Lieu : 24 avenue Albert Giraud  
1030 Schaarbeek
- **Formatrice : Anne-Marie De Vleeschouwer**
- **Coût : 24 €**

# Formations pour les proches et les professionnels



**INCLUSION** rassemble les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, les familles et les professionnels. **INCLUSION** défend et valorise, dans un large esprit de solidarité humaine, en dehors de tout critère confessionnel, philologique, racial et politique, la participation pleine et entière et la qualité de vie des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle et de leurs familles.

**INCLUSION c'est**

- + Une équipe multidisciplinaire
- + 11 sections locales en Belgique francophone
- + 5 groupes spécifiques rassemblés autour de syndromes: Angelman, Prader-Willi, Down, X fragile, Williams-Beuren
- + Des parents-experts
- + Plus de 250 bénévoles
- + Des dizaines de services initiés
- + La Fondation Portray et les services MADRAS spécialisés dans l'après-parents
- + FratrHa, un service à destination des fratries



**FORMATIONS**  
pour les proches  
et les professionnels

**2<sup>e</sup> semestre 2017**



**10 Dans le labyrinthe des relations entre la famille et l'institution**

**Formation de 2 journées**

- ▶ vendredi 17 novembre
- ▶ vendredi 24 novembre 2017

Horaires ▶ 9h30 - 15h30  
Formateur ▶ Alain Grandhenry  
Coût ▶ 200 €  
Lieu ▶ avenue Albert Graud 24 - 1030 Bruxelles

---

**11 Comment initier un groupe de parole pour des personnes déficientes intellectuelles, adolescentes et adultes ?**

**Formation d'une journée**

- ▶ lundi 27 novembre 2017

Date ▶ lundi 27 novembre 2017  
Horaires ▶ 9h30 - 16h  
Formatrices ▶ Anne De Net et Stéphanie Culot  
Coût ▶ 90 €  
Lieu ▶ avenue Albert Graud 24 - 1030 Bruxelles

---

**12 Deuil chez les personnes avec une déficience mentale : le rôle de l'accompagnateur**

**Formation d'une journée**

- ▶ jeudi 30 novembre 2017

Dates ▶ jeudi 30 novembre 2017  
Horaires ▶ 9h30 - 16h30  
Formateur ▶ Anne Brodès  
Coût ▶ 80 €  
Lieu ▶ Institut François d'Assise, rue de l'Institut 30 - 5004 Bouge

Les familles membres d'inclusion en règle de cotisation et les étudiants bénéficient d'une réduction de 50% sur toutes les formations.

**Retrouvez l'ensemble de nos projets, notre actualité et nos formations sur**  
[www.inclusion-asbl.be](http://www.inclusion-asbl.be)

Personne de contact : Céline Picard  
Informations : 02.2476014 - [cp@inclusion-asbl.be](mailto:cp@inclusion-asbl.be)  
Inscriptions : [formations@inclusion-asbl.be](mailto:formations@inclusion-asbl.be)

Inclusion asbl  
N° entr. 0441.427.501  
Avenue Albert Graud 24 - 1030 Bruxelles  
Tél. : 02/2472821  
E-mail : [secretariat@inclusion-asbl.be](mailto:secretariat@inclusion-asbl.be)

Avec le soutien de



**1** Les arts plastiques adaptés : une approche du handicap profond à sévère et du polyhandicap

**Formation de 3 journées**  
Dates ▶ Lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 octobre 2017  
Horaire ▶ 9h30 - 16h30  
Formatrice ▶ Ariette Larmuseau  
Coût ▶ 300 €  
Lieu ▶ avenue Albert Giraud 24 - 1030 Bruxelles

**2** Être parent quand j'ai une déficience intellectuelle : pistes concrètes pour un accompagnement de qualité

**Formation d'une journée**  
Date ▶ jeudi 5 octobre 2017  
Horaire ▶ 9h30 - 16h30  
Formateurs ▶ Anne-Marie De Vleeschouwer et Guy Hubert  
Coût ▶ 125 €  
Lieu ▶ avenue Albert Giraud 24 - 1030 Bruxelles

**3** Le métier d'éducateur référent entre institution, famille et la personne

**Formation de 2 journées**  
Dates ▶ mardi 10 octobre et vendredi 20 octobre 2017  
Horaire ▶ 9h30 - 15h30  
Formateur ▶ Alain Grandhenry  
Coût ▶ 200 €  
Lieu ▶ avenue Albert Giraud 24 - 1030 Bruxelles

**4** La douleur chez la personne handicapée vieillissante

**Formation de 2 journées**  
Date ▶ jeudi 12 et 26 octobre 2017  
Horaire ▶ 9h30 - 16h30  
Formatrice ▶ Anne Brindels  
Coût ▶ 175 €  
Lieu ▶ avenue Albert Giraud 24 - 1030 Bruxelles

**5** Les aspects fondamentaux de la prise en charge des personnes dites à double diagnostic

**Formation d'une journée**  
Dates & horaires ▶ Lundi 16 octobre 2017 de 9h30 à 16h30  
ou  
▶ vendredi 8 décembre 2017 de 9h30 à 15h30  
Formateurs ▶ Nathalie Delvenne et le Dr Gaëtan Hourlay  
Coût ▶ 100 €  
Lieu ▶ avenue Albert Giraud 24 - 1030 Bruxelles

**6** En route vers la sexualité

**Formation d'une journée**  
Date ▶ mardi 24 octobre 2017  
Horaire ▶ 9h30 - 16h30  
Formateurs ▶ Anne Darsoy-Sumail et Joël Ghysels  
Coût ▶ 120 €  
Lieu ▶ Institut François d'Assise, rue de l'Institut 30 - 5004 Bouge

**7** Pour une meilleure communication : « le langage facile à lire et à comprendre »

**Formation d'une journée**  
Date ▶ mercredi 27 octobre 2017  
Horaire ▶ 9h30 - 15h30  
Formatrice ▶ Anne-Marie De Vleeschouwer  
Coût ▶ 80 €  
Lieu ▶ avenue Albert Giraud 24 - 1030 Bruxelles

**8** L'inclusion sociale, une nouvelle manière de réaliser les projets individualisés

**Formation d'une journée**  
Date ▶ mercredi 8 novembre 2017  
Horaire ▶ 9h30 - 16h30  
Formateur ▶ Guy Hubert  
Coût ▶ 65 €  
Lieu ▶ avenue Albert Giraud 24 - 1030 Bruxelles

**9** Comprendre, soutenir et accompagner les frères et sœurs d'un enfant en situation de handicap mental

**Formation d'une journée**  
Dates ▶ jeudi 9 novembre 2017  
Horaire ▶ 9h30 - 16h30  
Formatrices ▶ Aurélie Barbour et Muriel Loncin  
Coût ▶ 65 €  
Lieu ▶ avenue Albert Giraud 24 - 1030 Bruxelles

## Cotisation et don 2017

Comme vous le savez l'association a besoin de membres pour continuer à défendre les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Merci à tous ceux qui ont déjà payé leur cotisation ou fait un don. Il n'est jamais trop tard si vous ne l'avez pas encore fait.

Le montant de la cotisation est de 25€ et, en la payant, vous êtes membre de l'association et vous recevez toutes les informations.

Tout don de 40€ minimum peut faire l'objet d'une déduction fiscale. Un don ne fait pas de vous un membre de l'association mais tout don, même minime, est le bienvenu.

Numéro de compte sur lequel vous pouvez faire vos versements

**BE53 0013 0024 1853**

**ASBL INCLUSION/SECTION LIEGE**

Si vous avez une question concernant votre paiement, merci d'envoyer un mail à [liege@inclusion-asbl.be](mailto:liege@inclusion-asbl.be) ou de contacter Fanny Larivière au 04 223 57 70 ou par mail [fla@inclusion-asbl.be](mailto:fla@inclusion-asbl.be)

*Le comité de Liège vous remercie.*



**[Pour toute information liege@inclusion-asbl.be](mailto:liege@inclusion-asbl.be)**

## **Service Social**

### **Région Liège-Huy-Waremme**

Rue du Biez 60

4031 Angleur

**Assistante sociale: Madame Fanny LARIVIERE**

**Téléphone: 04 223 57 70**

**Mail: [fla@inclusion-asbl.be](mailto:fla@inclusion-asbl.be)**

**Contact téléphonique possible tous les jours ouvrés de 9H à 16H**

**Entretien avec l'assistante sociale sur rendez-vous**

### **Arrondissement de Verviers**

Rue de la Maison Communale 4

4802 Heusy

**Assistante sociale: Madame Vinciane SCHMIDT**

**Téléphone: 087 26 80 05**

**Mail: [vsc@inclusion-asbl.be](mailto:vsc@inclusion-asbl.be)**

**Contact téléphonique possible tous les mercredis et jeudis de 9H à 16H**

**Entretien avec l'assistante sociale sur rendez-vous**

### **Votre cotisation et vos dons 2017**

La cotisation annuelle est fixée à 25€

Tous les dons sont bienvenus. L'association peut délivrer une attestation fiscale pour tout don de minimum 40€

Le numéro de compte est:

**BE53 0013 0024 1853**

**ASBL INCLUSION/SECTION LIEGE**

## NOS VALEURS

Écoute

Dialogue

Reconnaissance de chacun

Audace

Respect

Ensemble

**Construisons l'inclusion**